***Surmonter la tempête : élaborer une norme canadienne pour rendre les zones résidentielles existantes résilientes face aux inondations***

Le 18 janvier 2019

Les inondations en milieu urbain constituent le phénomène météorologique extrême qui coûte le plus cher et qui connaît la plus grande croissance au Canada. Les pertes assurables au pays, qui se sont chiffrées, en moyenne, à 405 millions par année de 1983 à 2008, ont augmenté pour passer à 1,8 milliard par année de 2009 à 2017 (en dollars de 2017), et l’essentiel de la hausse est attribuable aux inondations.

Puisque les changements climatiques sont inévitables, le besoin de limiter ce risque ne peut que croître. Rédigé dans une optique d’atténuation du risque d’inondation, un [nouveau rapport](https://www.centreintactadaptationclimat.ca/wp-content/uploads/2019/01/Surmonter-La-Tempête.pdf) du [Centre Intact d’adaptation au climat](https://www.centreintactadaptationclimat.ca/) de l’Université de Waterloo fait état d’une panoplie de solutions pratiques et économiques à la portée des collectivités ou des ménages.

Ce rapport a fait l’objet d’un soutien financier du [Conseil national de recherches du Canada](https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/), du [Conseil canadien des normes](https://www.scc.ca/fr) et d’[Intact Corporation financière](https://www.intactfc.com/French/accueil/default.aspx), avec l’intention de financer l’élaboration d’une Norme nationale du Canada par des organismes d’élaboration de normes accrédités par le CCN. Il propose un cadre unique d’évaluation du risque d’inondation et de la vulnérabilité aux inondations qui sert à sélectionner, dans une collectivité donnée, les secteurs où exécuter des travaux de modernisation. Ce cadre est le fruit d’une vaste consultation, menée durant toute une année, auprès d’experts municipaux, d’ingénieurs-conseils, d’offices de protection de la nature et de représentants de l’industrie de partout au Canada.

« Les phénomènes météorologiques extrêmes qu’engendrent les changements climatiques constituent une priorité sur les plans social et économique; nous devons tous œuvrer à rendre nos collectivités plus résilientes. Le rapport *Surmonter la tempête* du Centre Intact fait état de mesures pratiques et claires visant à protéger les zones résidentielles du Canada contre les dommages causés par les inondations. Faire preuve de résilience, c’est nous adapter à notre nouvelle réalité climatique et construire des infrastructures adéquates au bon endroit, et faire les remplacements qui s’imposent dans une optique d’amélioration », affirme Monika Federau, chef de la stratégie, Intact Corporation financière.

Intitulé [*Surmonter la tempête : élaborer une norme canadienne pour rendre les zones résidentielles existantes résilientes face aux inondations*](https://www.centreintactadaptationclimat.ca/wp-content/uploads/2019/01/Surmonter-La-Tempête.pdf)*,* le rapport propose des mesures comme :

* entretenir préventivement les structures de lutte contre les inondations (p. ex. ponceaux, ponts, digues, chenaux) afin qu’elles puissent jouer leur rôle en cas de tempête;
* aménager des réservoirs et des bassins d’eaux pluviales à des endroits stratégiques à l’intérieur et autour des zones résidentielles;
* déneiger les chemins critiques d’écoulement de surface avant les crues prévues;
* enlever les feuilles mortes et les débris des bassins collecteurs, surtout au printemps et en automne;
* reniveler les terrains et les voies de circulation pour éloigner les eaux de ruissellement des propriétés vers les rues et les emprises;
* installer des clapets anti-retour (parfois appelés *dispositifs anti-refoulement*) sur les conduites qui relient les sous-sols aux égouts et débrancher les descentes pluviales des dalots souterrains, pour limiter les inondations dues aux refoulements d’égout;
* sceller les plaques des regards d’égout dans les zones de faible élévation, où l’eau s’accumule et risque de faire refouler les égouts;
* réaliser des projets d’évacuation des eaux de ruissellement (p. ex. installer des conduites pour détourner les eaux de ruissellement excédentaires des zones vulnérables aux inondations);
* mener des programmes d’information du public sur la prévention des inondations et les activités d’entretien auprès des propriétaires de logement, des employés municipaux, des courtiers d’assurance et des agents immobiliers.

Les phénomènes météorologiques extrêmes étant appelés à s’intensifier et à se multiplier sous l’effet des changements climatiques, il est impératif de faire tout ce qui est possible aujourd’hui pour mieux protéger les zones résidentielles existantes contre la destruction et les dommages futurs. Cette visée cadre bien avec les engagements en matière de climat pris par le Canada comme signataire de l’*Accord de Paris,* du *Cadre d’action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe* de l’Organisation des Nations Unies et du *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.*

**Citations**

« Le Conseil canadien des normes (CCN) donne l’exemple en matière de reconnaissance des répercussions des inondations, et en s’associant à ses organismes d’élaboration de normes accrédités et au Centre Intact d’adaptation au climat, il jette les bases d’une nouvelle norme nationale qui rendra les collectivités canadiennes résilientes face aux inondations. Cette collaboration montre une fois de plus que les stratégies de normalisation peuvent améliorer la résistance des infrastructures du pays aux changements climatiques et protéger les Canadiens et Canadiennes vulnérables. » – Chantal Guay, directrice générale du CCN

« Le Conseil national de recherches tient à continuer d’appuyer des partenaires comme le Centre Intact d’adaptation au climat, la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies et les organismes d’élaboration de normes. Grâce à ce soutien, les mesures de résilience et d’adaptation aux changements climatiques introduites dans les codes, les normes et les guides sont fondées sur les données scientifiques et les études les plus récentes, de manière à protéger les infrastructures essentielles, les habitations et les autres bâtiments du pays, ainsi qu’à créer des milieux plus sûrs pour les Canadiens et les Canadiennes. » – Philip Rizcallah, directeur de programme, Conseil national de recherches du Canada

**Relations avec les médias**

**Matthew Grant**

Directeur, Relations avec les médias

Université de Waterloo

226-929-7627

[matthew.grant@uwaterloo.ca](mailto:matthew.grant@uwaterloo.ca)

**Blair Feltmate**

Président

Centre Intact d’adaptation au climat

226-339-3506

[bfeltmate@uwaterloo.ca](mailto:bfeltmate@uwaterloo.ca)

**Nadine James**

Gestionnaire, Communications

Conseil canadien des normes

613-238-3222, poste 462

[nadine.james@scc.ca](mailto:nadine.james@scc.ca)

**Hazel Tan**

Directrice, Communications externes

Intact Corporation financière

416-341-1464, poste 48073

[hazel.tan@intact.net](mailto:hazel.tan@intact.net)

**Relations avec les médias**

Conseil national de recherches du Canada

613-991-1431

[media@nrc-cnrc.gc.ca](mailto:media@nrc-cnrc.gc.ca)